Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Contrat travail signe

Par Louisance

Bonjour, J'ai signé contrat le 09 11 avec prise fonction le 16 11 j'ai fait une journée le 09 11 et l'employeur s'est montré désagréable je souhaite le rappeler pour lui dire que je me rétracte de mon engagement est ce possible ? Doit on motiver sa demande ? Faut il un écrit ? L'employeur peut il s'y opposer ? Quelles sont conséquences pour lui et pour moi ? J'ai une opportunité de poste chez un autre employeur qui m'a dit de ne pas me présenter le 16 11 ... je sais que beaucoup de salariés font machine arrière avant de débuter contrat merci de votre reponse